

J'ai avisé le Secrétaire général des Nations Unies que le Canada n'entendait pas procéder cette année à la tenue du cinquième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants. J'ai également sollicité la coopération du Secrétaire général pour obtenir le report à plus tard de ce congrès; et celui-ci s'est engagé à étudier la situation afin de clarifier sa position. De l'avis du Gouvernement, ce congrès ne saurait avoir lieu cette année avec quelque chance de succès et cela où que ce soit.

Les députés se rappelleront que lors du quatrième congrès, tenu à Kyoto en 1970, le Gouvernement du Canada a proposé, après consultation avec la province de l'Ontario, que le prochain congrès ait lieu à Toronto en septembre 1975. Cette proposition a été agréée par les délégations présentes, décision qui fut subséquemment confirmée par l'Assemblée générale des Nations Unies. Toutefois, nous avons constaté depuis lors une dégradation constante du climat dans lequel se déroulent les conférences internationales. Qu'il me soit permis de rappeler à cet égard les dissensions qui ont marqué la sixième session spéciale ainsi que la dernière session régulière de l'Assemblée générale, les récentes conférences de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) de l'Organisation internationale du Travail (OIT) ainsi que la conférence sur l'Année internationale de la femme qui a eu lieu à Mexico il y a quelques semaines.